

REVENUS 2023	
Recettes de sources locales	
Taxes foncières	191 105,09 \$
Taxes sur une autre base	14 758,66 \$
Taxe d'égout	2 100,00 \$
Matières résiduelles	18 300,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	2 025,00 \$
	228 288,75 \$
Transferts	
Péréquation	56 804,00 \$
Entr. du réseau routier local & subventions	157 867,00 \$
Terres publiques	33 670,00 \$
	249 341,00 \$
Services rendus	
MTQ Entretien chemins d'hiver	111 230,00 \$
Revenu éolien	10 443,96 \$
	121 673,96 \$
Imposition des droits	
Permis, mutation, intérêts,...	14 428,61 \$
Autres revenus	47 079,67 \$
	61 508,28 \$
TOTAL DES REVENUS :	660 811,99 \$

CHARGES 2023	
Administration générale	
Législation	43 085,00 \$
Gestion financière et greffe	72 698,68 \$
Évaluation	13 079,00 \$
Autres	200,00 \$
	129 062,68 \$
Sécurité publique	
Service de police	12 312,00 \$
Sécurité incendie	16 930,00 \$
Sécurité civile, Croix rouge	1 275,40 \$
	30 517,40 \$
Transport	
Voirie municipale	105 449,62 \$
Enlèvement de la neige	97 064,33 \$
Éclairage des rues	9 500,00 \$
Signalisation, circulation	45 000,00 \$
Quote-part Transport adapté et collectif	244,00 \$
	257 257,95 \$
Hygiène du milieu	
Réseau égout	8 239,90 \$
Matières résiduelles	8 663,00 \$
	16 902,90 \$
Urbanisme et développement	
Urbanisme et zonage	11 940,00 \$
Quote-part MRC développement	9 398,00 \$
	21 338,00 \$
Loisirs	
Édifice municipal	140 968,67 \$
Bibliothèque	1 608,61 \$
Cimetière	100,00 \$

Silves Paussel A.L.
Maire DGA

Église	400,00 \$
Quote-part Inforoute	2 316,00 \$
	145 393,28 \$
Frais de financement	
Capital intérêt - terrain	7 200,00 \$
Intérêt - terrain	7 495,36 \$
Autres	45 644,42 \$
	60 339,78 \$
TOTAL DES CHARGES	660 811,99 \$

2.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023 À 2025

La Municipalité de Saint-Guy adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025, lequel prévoit, pour chacune des années, les dépenses suivantes :

PROJETS	2023	2024	2025	MODE DE FINANCEMENT
Réseau d'égout	600 000,00 \$	- \$	- \$	TECQ
Édifice communautaire	75 000,00 \$	36 668,67 \$	- \$	PRABAM / Emprunt
TOTAL	675 000,00 \$	36 668,67 \$	- \$	

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Gauthier

Que la Municipalité de Saint-Guy adopte le présent budget 2023 ainsi que le programme triennal des immobilisations pour les années 2023 à 2025.

Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS UNIQUEMENT SUR LE POINT 2

Le maire, Monsieur Gilles Roussel, invite les citoyens à poser leurs questions sur le budget 2023 et sur le programme triennal des immobilisations pour les années 2023 à 2025.

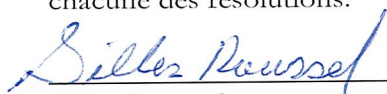
Aucune question.


4. CLÔTURE DE LA SÉANCE **Résolution CM-2022-0174-00**


À 18 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par la conseillère Madame Gaétane Gagnon.

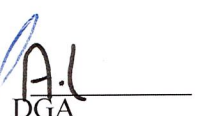
Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.


Gilles Roussel
Maire


Alyson Lavoie
Directrice générale adjointe


Maire


DGA

